



# Section sportive football filière arbitrage rentrée 2020

publié le 18/12/2019 - mis à jour le 19/12/2019

## Descriptif :

Date des tests sportifs, dossier de candidature et principes généraux de fonctionnement.

## Sommaire :

- Planning et dossier de candidature
- Principes généraux de fonctionnement

### ● Planning et dossier de candidature

A compter du 06 janvier 2020	Retrait des dossiers de candidatures :  <a href="#">Dossier de candidature arbitrage 2020</a> (PDF de 578.5 ko) Dossier de candidature arbitrage 2020  <a href="#">Avis médical arbitrage 2020</a> (PDF de 536.2 ko) Avis médical arbitrage 2020
Jusqu'au 17 mars 2020 <b>dernier délai</b>	Retour du dossier <b>complet</b> au Lycée la Venise Verte - secrétariat scolarité
2ème quinzaine de mars 2020	Envoi <b>par mail</b> des convocations à la journée de tests aux candidats sélectionnés et courrier aux candidats non retenus
Mardi 7 avril 2020	Épreuves de sélection au lycée La Venise Verte et au complexe sportif de la Mineraie
15 avril 2020	Tenue de la commission scolaire
À compter du 16 avril 2020	Envoi des courriers aux candidats non retenus et aux candidats sélectionnés définitivement (uniquement par courrier)

L'ensemble des informations contenues dans cet article est consigné dans le document ci-dessous :

 [Informations générales sur la section sportive football arbitrage](#) (PDF de 548.9 ko)  
Informations générales sur la section sportive football arbitrage

### ● Principes généraux de fonctionnement

La section sportive Football filière arbitrage ouverte au Lycée de la Venise Verte à Niort permet aux jeunes sportifs de haut niveau, de bénéficier parallèlement à leur scolarité, d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive. Elle s'adresse prioritairement aux élèves entrant en classe de seconde.

En raison de contraintes liées à l'emploi du temps :

- Pour tous les niveaux : incompatibilité totale avec l'enseignement optionnel de théâtre, latin et italien.
- En 1ère, seules la voie générale et la filière STMG sont ouvertes aux élèves de la section sportive.

#### ○ 1 – Admission à la filière arbitrage :

#### 1) Tests physiques :

Tests physiques après échauffement : vitesse 40 mètres/PMA : 3 minutes

## **2) Tests de connaissances :**

Les candidats devront répondre à un questionnaire sous forme QCM (35 questions) et de questions ouvertes (5 questions).

Ces questions viseront à évaluer les connaissances du candidat sur l'histoire du sport en général (JO, coupe du Monde, Records, Athlètes, Disciplines,...) ainsi que sur sa culture générale (Histoire contemporaine.)

## **3) Entretien individuel :**

▶ Durée : 15 minutes

▶ Contenu : Présentation, question du jury sur la motivation du candidat à intégrer une telle structure et à adhérer au projet.

## **4) Avis médical du médecin de famille (obligatoire)**

Un examen médical approfondi est prévu pour les élèves retenus à l'issue de la sélection scolaire (effectué ultérieurement par des médecins spécialisés en médecine sportive.)

Dans tous les cas, l'admission définitive en section sportive sera prononcée en commission chargée de l'étude des dossiers scolaires selon les critères évoqués ci-dessus (joindre les bulletins trimestriels de 4e, le 1er et le 2ème trimestre de l'année en cours)

Attention : les admissions directes en classe de 1ère ou terminale section sportive (voie générale ou STMG exclusivement) sont exceptionnelles.

Les parents des élèves retenus ne relevant pas du secteur du lycée la Venise Verte devront faire une demande de dérogation à la direction académique (voir avec le Principal du collège d'origine).

### **o 2 – Les études**

S'orientant naturellement vers le baccalauréat, les élèves de la Section Sportive suivent la même scolarité que leurs camarades de même niveau et bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive.

Un élève peut être retiré provisoirement ou définitivement par l'encadrement en raison d'un bilan scolaire ou niveau sportif insuffisants.

### **o 3– La pratique sportive**

Huit heures environ sont consacrées chaque semaine au perfectionnement théorique et pratique de leur activité sportive.

Cet enseignement est donné par des formateurs diplômés. Le vendredi, les élèves regagnent leur club d'appartenance.

Les élèves des Sections Sportives bénéficient d'une surveillance médicale continue.

### **o 4– Régime de l'élève – Vie scolaire**

Les internes doivent avoir un correspondant à Niort ou dans la proche banlieue. Le nom et l'engagement du correspondant sont nécessaires pour l'inscription définitive de l'élève. Le week-end, les élèves retournent dans leur famille ou chez leur correspondant.

Les élèves des sections sportives sont soumis comme leurs camarades et sans particularité au règlement intérieur du lycée.

**Le Lycée de la Venise Verte organise une Journée Portes Ouvertes qui aura lieu : le samedi 15 février 2020 au matin ( 8 h 30 – 12 h 30 )**

**Vous pourrez rencontrer les professeurs, retirer et/ou déposer directement un dossier de candidature Arbitrage (retour des dossiers au plus tard le mardi 17 mars 2020)**

